

VIRAC

Bulletin municipal
N°28 - JANVIER 2021



1958 : fête de la St Victor à Virac - danse sur la place du Couderc



La commune de Virac est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC. BLAYE-LES-MINES. CAGNAC-LES-MINES. CARMAUX. COMBEFA. CRESPIN. JOUQUEVIEL. LABASTIDE-GABAUSSE. LE GARRIC
LE SÉGUR. MAILHOC. MILHAVET. MIRANDOL-BOURGNOUNAC. MONESTIÉS. MONTAURIOL. MONTIRAT. MOULARÈS. PAMPÉLONNE
ROSIÈRES. SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX. SAINT-CHRISTOPHE. SAINT-JEAN-DE-MARCEL. SAINTE-CROIX. SAINTE-GEMME. SALLES. TAÏX
TANUS. TRÉBAN. TRÉVIEN. VALDÉRIÈS. VILLENEUVE-SUR-VÈRE. VIRAC

Édito

Le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais et je vous en remercie.

Dès le lendemain, la crise sanitaire qui frappe encore notre pays a modifié la procédure électorale. Ce n'est que le 25 mai que le conseil municipal a pu enfin se réunir, élire le maire et les adjoints à huit-clos.

C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe a alors pris ses fonctions. Nous avons dû et nous devons nous adapter constamment.

Je remercie les élus pour leur mobilisation pendant cette crise ainsi que la secrétaire de mairie, maillon essentiel de l'action communale.

Dans les écoles, le protocole sanitaire a été mis en place sereinement. L'expérience de la reprise scolaire post-confinement en mai et juin a permis de valider des solutions simples et efficaces.

Je tiens à remercier les enseignants et le personnel qui assurent l'éducation de nos enfants dans ces conditions particulières.

Cette pandémie bouleverse nos habitudes, impacte notre bien-être, notre vie privée et la vie sociale en général.

Ainsi, de nombreuses manifestations ont été annulées, nous privant de ces moments festifs et associatifs qui animent notre village et entretiennent la convivialité et la proximité.

Je souhaite donc exprimer ma solidarité envers tous les bénévoles et les membres des associations, privés depuis près d'un an de toute rencontre ou manifestation. J'espère qu'ils auront toujours autant d'envie et de plaisir à se mobiliser dès que la vie reprendra son cours habituel.

En l'absence de la cérémonie des vœux, je profite de cet édit, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre commune ainsi qu'aux nouveaux et leurs parents que je félicite par ailleurs.

Au nom du conseil municipal, je vous présente, pour cette nouvelle année 2021, tous nos vœux de santé, de bonheur et de liberté retrouvée, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

En attendant que ce virus soit vaincu, sachons relativiser et nous adapter, soyons solidaires et restons prudents, pour nous et pour les autres.

Le maire, Aline Redo

ÉTAT CIVIL DE VIRAC 2020 du 01/12/2019 au 31/12/2020

Naissances

Bienvenue à

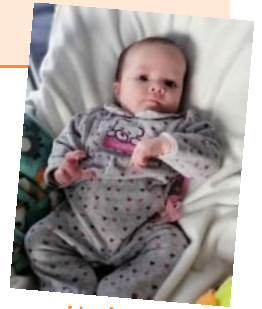
Victoria DAVID née le 4/12/2019 à Albi

Martin CZAPLA né le 10/07/2020 à Albi

Léo ARAGON né le 11/07/2020 à Albi

Quentin VÉDEILHÉ né le 29/09/2020 à Albi

Aria FAUVEAU née le 7/12/2020 à Albi



Victoria



Aria



Léo



Martin

Mariages

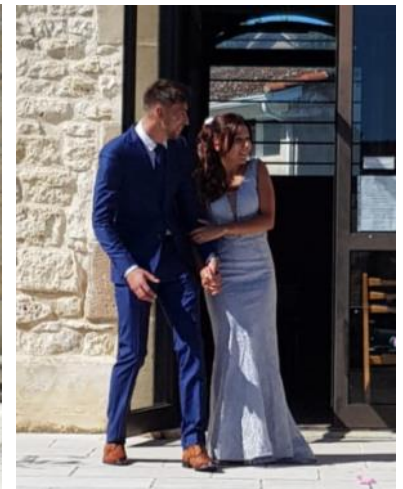
Félicitations à

Éliane LABAUME & Alain CHAUBARD le 4/07/2020 à Virac

Pauline SEGURA & David FITO le 11/07/2020 à Virac



Éliane et Alain



Pauline et David

PACS

Félicitations à : **Sandy DUPAU & Yann TORRECILLA**

le 29/07/2020 à Virac

Décès

René POUGET le 27/01/2020 à Cordes sur Ciel

Jean ARNAL le 27/03/2020 à Cordes sur Ciel

Odile COSTES née MERCADIER le 07/06/2020 à Virac

Claude CAVALIER le 11/06/2020 à Albi

Hermine PEYRIERE née BRUNET le 23/08/2020 à Cordes sur Ciel

Lucien CALANDRE le 27/11/2020 à Valence d'Albigeois

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal élu en mars n'a été installé qu'au mois de mai.

Le 15 mars 2020, les viracois ont élu leur nouveau conseil municipal constitué, de conseillers sortants et de nouveaux membres, pour une durée de 6 ans. Les membres élus ont pris leur fonction le 25 mai 2020 avec l'élection du maire et de ses adjoints : Aline REDO (Maire), Jacques AYMARD (1^{er} adjoint), Abel POUGET (2^e adjoint) et Nicolas DE MOOR (3^e adjoint).

Thierry BLANC, Damien DAVID, Sophie FABRE, Thibaut FABRE, Angélique GIUSEPPI, Lætitia NARBONNE et Agnès SANCHEZ sont conseillers municipaux. Le budget pour l'année 2021 a également été voté.

La commune est représentée dans des organismes extérieurs par des élus de la commune :

- **SRPI Salles / Virac** : Aline Redo, Lætitia Narbonne et Nicolas De Moor,
- **SIERC** : Aline Redo et Abel Pouget,
- **SIVOM de Monestiès** : Aline Redo,
- **AGEDI** : Thibaut Fabre,
- **ADMR** : Agnès Sanchez,
- **Régie d'eau et d'assainissement** : Jacques Aymard.

Des commissions au sein du conseil municipal ont également été mises en place :

- **Commission voirie** : Jacques Aymard, Abel Pouget et Thibaut Fabre,
- **Commission entretien espaces publics** : Agnès Sanchez, Jacques Aymard, Damien David et Thibaut Fabre,
- **Commission communication – vie associative** : Aline Redo, Sophie Fabre, Lætitia Narbonne et Angélique GIUSEPPI.

REPAS DES AÎNÉS ET CÉRÉMONIE DES VŒUX

Compte-tenu de l'épidémie et des règles sanitaires encadrant les manifestations, nous avons dû renoncer au traditionnel repas offert à nos aînés.

A défaut, même si ce présent ne peut remplacer ce moment de rencontre et de convivialité, la municipalité a offert un colis de Noël composé de produits locaux, essentiellement fournis par nos producteurs viracois, à chaque personne de plus de 75 ans.

La cérémonie des vœux, prévue en janvier 2021, sera également annulée.



Le conseil municipal a nommé Mme Le Maire, déléguée communautaire et certains élus siègent à différentes commissions (santé, enfance et jeunesse, finances...) de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

Les élus ont déjà commencé à travailler sur plusieurs sujets comme la création d'un site internet, la mise en place de l'adressage... et continueront tout au long de leur mandat à œuvrer pour valoriser le cadre de vie de chaque viracois.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée, nous restons à votre écoute et nous nous tenons à votre disposition.

UN DÉFIBRILLATEUR SOUS LE PRÉAU

Un défibrillateur a été installé sous le préau de la mairie, lieu accessible à tous, en permanence. Le défibrillateur aide à la réanimation des victimes d'une crise cardiaque.



Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

L'utilisateur est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le défibrillateur qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de « choquer » ou pas. Il est indispensable que tout témoin d'un arrêt cardiaque initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

1. Appel rapide au 15, 18 ou 112
2. Massage cardiaque rapidement entrepris en utilisant le défibrillateur
3. Défibrillation précoce
4. Prise en charge médicale

RECENSEMENT ET SURVEILLANCE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Il appartient à chaque collectivité de créer **un registre nominatif permettant de recenser les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées qui en feraient la demande**. L'inscription de ces personnes est également possible à la demande d'un tiers, à la condition que les personnes concernées ou leur représentant légal n'y soient pas opposés.

La tenue à jour de ce registre permet de faciliter l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, de renforcer les mesures de communication en cas d'alerte canicule mais aussi en cas d'une crise majeure, comme par exemple lors du confinement instauré en mars 2020 lors de la crise sanitaire.

Même si les élus ont déjà procédé au repérage des personnes isolées et à risques, nous vous invitons vivement à vous faire inscrire sur ce registre. Les données collectées restent strictement confidentielles et les informations ne seront pas accessibles à d'autres personnes que celles habilitées à les traiter.



LA DIVAGATION DES CHIENS INTERDITE

Plusieurs plaintes relatives à la divagation de chiens nous ayant été adressées, nous vous rappelons que les chiens ne peuvent circuler en toute liberté.

Afin d'assurer et maintenir la tranquillité de tous, des cyclistes, des promeneurs et des enfants notamment, les chiens doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils circulent sur la voie ou dans les espaces publics.



CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Les élus ont décidé de moderniser leur communication en créant un site internet qui reprendra toutes les informations essentielles de la vie communale. Vous pourrez aussi y retrouver le bulletin municipal, les numéros utiles, l'agenda communal mais aussi les horaires et contacts.

Actuellement en construction, nous espérons le mettre en service en cours d'année.

ADRESSAGE



Une procédure d'adressage a été initiée au cours de l'année 2020, afin de normaliser et géolocaliser chaque adresse.

Cette normalisation améliorera l'accessibilité de votre habitation aux services de secours, facilitera l'acheminement du courrier et des colis et permettra l'installation de la fibre optique.

La création des adresses normées a nécessité la dénomination des voies de la commune (routes, chemins...) et la numérotation des habitations.

Le conseil municipal du 27 août 2020 a validé la dénomination des voies. La numérotation des habitations est métrique et dépend de la distance qui sépare l'accès de votre habitation du début de la voie avec un côté pair à droite et un côté impair à gauche.

La plaque de numérotation est offerte, la pose est laissée à l'initiative des propriétaires.

Votre nouvelle adresse

Adresse classique

Nom et Prénom
Numéro et Nom de la Voie
81640 VIRAC

Adresse avec lieu-dit

Nom et Prénom
Nom du hameau ou lieu-dit (*facultatif*)
Numéro et Nom de la Voie
81640 VIRAC

Coût de l'adressage :

Association TIGEO (Tarn Information Géographique) pour la géolocalisation des habitations et l'aide à l'adressage : 1 350€ TTC

Plaques, panneaux, supports et pose : 8829,24 € HT

Subvention (attribuée par le Département lors de la répartition des amendes de police en matière de circulation routière) : 2429,66 €

Reste à charge pour la commune : 7 749,58 €

CRISE DU COVID : LA MUNICIPALITÉ S'ORGANISE...

L'épidémie de coronavirus aura eu des répercussions importantes sur la vie locale et associative. En effet, dès le mois de mars, la situation et les règles sanitaires ont entraîné l'annulation de toutes les animations et manifestations et la suppression de tous les moments de rencontre et de convivialité.

Face à l'état d'urgence et aux mesures liées au confinement, les élus se sont mobilisés afin de s'adapter aux circonstances particulières et répondre à de nombreuses questions comme la reprise des cours dans les écoles avec l'application du protocole sanitaire, l'achat de masques, le suivi des personnes isolées et vulnérables ou encore le report de l'installation du nouveau conseil municipal...

Une rentrée progressive dans les écoles

Au cours de l'année 2020, les élèves ont connu plusieurs rentrées successives, en mai pour certains, en juin pour d'autres, puis en septembre pour tous. Après le confinement et 2 mois d'enseignement à distance, la première rentrée a eu lieu le 11 mai dans des conditions très particulières.



Rentrée en mai : accueil des élèves en ½ groupe

De nombreux sujets de réflexion et des points d'organisation liés aux contraintes imposées par le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale ont dû être étudiés avant la réouverture ; l'organisation spatiale, le sens de circulation pour le respect des règles de distanciation, la ventilation des locaux, le nettoyage avec la désinfection plusieurs fois par jour des surfaces ou encore l'application des gestes barrières...

Une large consultation entre les enseignants, le personnel et les élus a permis d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des règles sanitaires.

Par la suite, la situation réévaluée tous les 15 jours, avec le protocole sanitaire assoupli et réactualisé, ont permis un retour progressif à la normale avec la réouverture de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. En juin, tous les élèves ont pu être accueillis sur la base du volontariat.

Enfin, la rentrée de septembre a vu un retour obligatoire de tous puis le port du masque imposé aux enfants dès l'âge de 6 ans.

Nous remercions les enseignants et le personnel, Hélène Bouyssié, Sylvain Ginesté, Myriam Dourdou, Karine Mercié et Sandrine Viscarros, qui se sont adaptés aux circonstances exceptionnelles, qui se mobilisent et s'investissent pour assurer un accueil de qualité aux enfants.

Distribution de masques à la population

La municipalité avait pris l'initiative, et ce avant le déconfinement, de commander des masques normalisés, en tissu. Ainsi, à l'issue du confinement, après avoir déterminé le nombre de masques nécessaires par foyer, les élus ont procédé à la distribution et offert deux masques lavables et réutilisables à chaque habitant.

Le département a également doté chaque tarnais d'un masque «grand public ».

Suivi des personnes vulnérables

Durant le confinement, les élus ont contacté à plusieurs reprises les personnes seules, isolées ou vulnérables afin de s'informer de leur situation, s'assurer de leur santé, leur livrer les produits de première nécessité si elles le souhaitaient et leur communiquer le numéro de téléphone des élus à contacter en cas de nécessité.

Il est à noter que plusieurs d'entre elles ont pu bénéficier du soutien de leurs voisins et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité envers nos aînés.

Commémoration à huit clos

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la cérémonie n'a pas été ouverte au public et célébrée en comité restreint.

Voulant maintenir le devoir de mémoire, Mme le Maire et les conseillers municipaux ont déposé une gerbe au monument aux morts et observé une minute de silence.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020



La cérémonie des vœux a eu lieu le 13 janvier 2020. Ce fut l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, de fêter les nouveau-nés et de remercier les responsables associatifs.

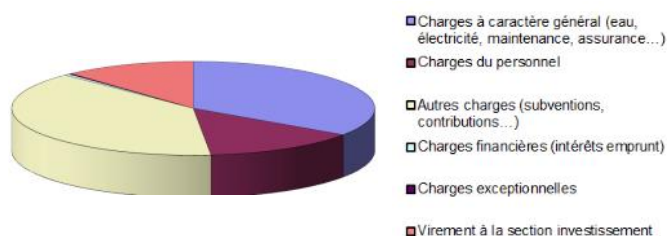
Depuis 2015, la commune a eu la chance d'accueillir 24 nouveaux propriétaires (dont 12 entre 2015 et 2018, 8 en 2019 et 4 en 2020) ainsi que 14 naissances (dont 5 entre 2015 et 2018, 4 en 2019 et 5 en 2020), ce qui dynamise notre village.

En 2021, en raison de la crise sanitaire, cette cérémonie n'a malheureusement pas pu être organisée.

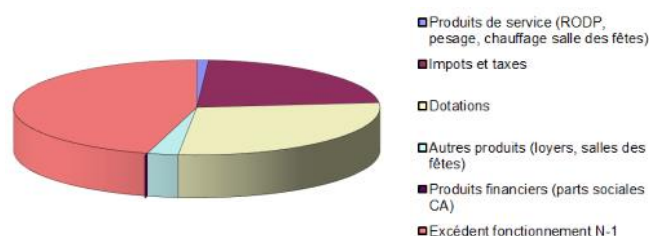
Cependant, le nouveau conseil municipal a décidé d'offrir, à chaque nouvel habitant arrivé en 2020, un arbre ou deux poules pour leur souhaiter la bienvenue.

BUDGET PRINCIPAL 2020

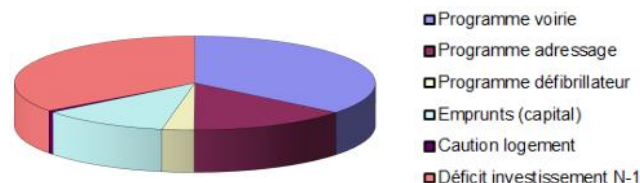
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



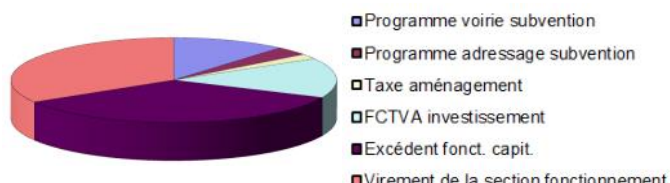
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



TAXES	2018	2019	2020
Habitation	6,15%	6.15%	6.15%
Foncier bâti	13,27%	13.27%	13.27%
Foncier non bâti	56,79%	56.79%	56.79%
Aménagement	3%	3%	3%

ENTRETIEN VOIRIE

- **Déclignement d'accotements - Grave émulsion**
Reprofilage de chemin - Enduit bicouche : Chemin des Pissouries (420 mètres linéaires - ml), Chemin de la Pradelle (17%), Chemin de La Barthe (85 ml)
- **Dérasement - Enduit bicouche** : Angle route La Carayrière
- **Peinture routière** : Place du village
- **PATA - Fourniture grave émulsion** (bouchage nids de poule ou reprise) : 5 tonnes

COÛT ANNUEL TTC : 23 258,83 €

Subvention FDT : 7 752,94 €

- **Faucardage** : 4 082,16 €

SUBVENTIONS 2020

ADMR : **164,50 €**

Association Sauvegarde du Patrimoine Viracois : **300 €**

CATM : **50 €**

Comité d'Animation Viracois :

300 €

Discuthèque Viracoise : **100 €**

La Gaule Cordaise : **30 €**

Union Viracoise de Chasse :

100 €

GDS Action sanitaire : **33,06 €**

Fondation Colonel Teyssier :

50 €

Union Sportive Cordaise foot :

50 €

École de Salles et de Virac

Les projets sont maintenus malgré le coronavirus.

Les effectifs sont en hausse pour cette nouvelle année avec 18 élèves répartis du CP au CM2 à Virac et 21 élèves en classe de maternelle à Salles.

Après une fin d'année scolaire perturbée par la crise sanitaire, les élèves ont été heureux de se retrouver à la rentrée en classe entière.

La salle a été organisée de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Le port du masque est devenu obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans qui se sont bien adaptés à cette situation particulière.

Les projets se poursuivent malgré les contraintes du protocole sanitaire.

A Virac, au cours du 1^{er} trimestre, les élèves ont préparé le Brevet Athlétique et Sportif. Les épreuves ont eu lieu sur le stade de la commune.

Le projet artistique, en partenariat avec le Centre d'Art Le Lait à Albi, a amené les élèves de Salles et Virac à travailler à partir d'œuvres d'arts.

Au printemps, un potager sera créé dans la cour de l'école de Virac. Une plantation d'arbres fruitiers est également prévue avec la municipalité et l'association « Arbres et paysages ».

A Salles, les élèves ont bénéficié, pour leur jardin, des conseils de la pépiniériste, Sylvie Gravier.

Les élèves de Salles ont également appris à trier les déchets, à repérer les endroits pollués d'un paysage et les mauvais gestes des personnes.

Enfin, tous les 15 jours, lors d'une sortie, les enfants observent, explorent, expérimentent et apprennent à respecter la nature.

Toutes les sorties prévues ou les rencontres avec d'autres classes sont, à l'heure actuelle, suspendues.



L'APE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU SRPI DE SALLES-VIRAC

Différentes actions étaient prévues en 2020. La vente de sapins, en fin d'année, par exemple, a été une véritable réussite. Nous remercions les parents, familles et habitants des communes de Salles et Virac pour leur implication.

Si le confinement est venu interrompre nos projets ainsi que la vie de nos communes, cela n'a pas empêché les enfants de profiter de nouveaux manuels scolaires, de jeux et accessoires de sport offerts par l'APE.

Pour 2021, l'APE restera présente aux côtés des instituteurs, des familles et des mairies.

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'association des parents d'élèves sur la page Facebook "APE Virac Salles"

Nous vous souhaitons de traverser cette nouvelle année le plus sereinement possible.



Contact : apesallesvirac@gmail.com



Sauvegarde Patrimoine Viracois

LES ÉCHOS DU PATRIMOINE VIRACOIS

La fin de l'année 2019 a vu la restauration de la croix au carrefour du jardin de la famille Aymard et la réalisation de travaux au lavoir de Castières, avec notamment

la pose d'un déversoir. L'édition du livre « Histoire de Virac » a connu un franc succès et a réclamé une réédition.



En janvier 2020, au cours de notre assemblée générale, il a été décidé la poursuite des travaux au lavoir de Castières, le traçage d'un chemin de randonnée ainsi que la réalisation d'un film avec des témoignages sonores. Hélas, les événements sanitaires en ont décidé autrement...



Nous avons pu, cependant, rencontrer M. Ichard à la Communauté de Communes, qui nous a indiqué la procédure à suivre pour la réalisation du chemin de randonnée. Nous avons également contacté l'association *la Talvera* de Cordes pour récupérer les documents sonores.

Nous tenons à remercier Chantal Bories qui, au travers de ses bulletins mensuels, nous replonge dans le passé mais nous fait aussi découvrir l'actualité de Virac.

L'association présente ses vœux pour 2021 aux habitants de Virac et des environs en espérant vous retrouver autour du verre de l'amitié pour notre assemblée générale dont la date sera définie ultérieurement.



Hommages

En juin, le décès de **Claudie Courrèges** nous a causé un grand choc.

Adhérente de la première heure à notre association, membre du conseil d'administration, elle a su nous conseiller brillamment et avec intelligence. Elle s'était investie dans la vie du village à travers d'autres associations.

Nous regrettons celle avec qui nous avons passé tant de bons moments.

En décembre, **Lucien Calandre** nous a quittés, emporté par la maladie qu'il a combattue avec courage. Lui aussi était très impliqué dans la vie associative : pétanque, société de chasse et le Patrimoine Viracois avec lequel il avait participé à plusieurs chantiers de restauration.



Nous rendons hommage à ces deux membres de notre association, partis trop tôt.

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VIRACOIS

Contact ASPV : 06 37 23 71 09 - aspv81@gmail.com

Notre site Internet <http://aspv81.sitego.fr/>

SOCIÉTÉ DE CHASSE UNION VIRACOISE

Que dire de l'année 2020 ?

Si ce n'est qu'un nouveau mot est apparu ! Covid ! Covid, qui commence par les mêmes lettres que convivialité mais ces deux mots n'ont pas la même signification (pas de loto, pas de ball-trap ni de fête traditionnelle de la St Victor) : 2020 fut une année bien sombre.

Cependant, la crise sanitaire n'a engendré que peu de changements pour nous qui avons pu chasser le gros gibier, grâce au syndicat des agriculteurs qui nous a défendus et nous les en remercions.

Pour le petit gibier, ce fut un autre son de cloche car la chasse a été fermée tout le mois de novembre.

Notre rendez-vous de chasse n'est plus à Tauriac car une habitation s'est construite. Nous sommes temporairement installés chez Alain Viguié.

Pour la saison prochaine, Jean Béchereau va mettre à notre disposition un bâtiment à la Carrayrié. Grâce à Alain et Jean, nous pouvons continuer notre passion, nous les remercions vivement.

Plantation de haies

Vous avez pu constater que des plantations de haies sont en cours, plus d'un kilomètre, afin d'offrir un gîte et un couvert aux insectes, oiseaux et petit gibier et préserver la biodiversité. Pour cela, l'union viracoise s'engage à verser 20 cts d'euro le mètre linéaire sous conditions : il faut un droit de chasse signé (bail de chasse) et pour les particuliers, les haies ne doivent pas servir à se cacher des voisins.

Nous vous informons également que la Fédération nous attribue un budget que l'on reverse aux propriétaires qui mettent en places des jachères fleuries, cultures à gibier...



Depuis cette année, les propriétaires qui veulent rénover ou aménager une mare peuvent aussi bénéficier de cette subvention.

Nous tenons particulièrement à remercier tous les agriculteurs et propriétaires qui ont joué le jeu en contribuant au développement de la biodiversité sur notre territoire.

Nous souhaitons rendre hommage à **Lucien Calandre**, un compagnon de chasse, passionné aussi de pêche et de pétanque ainsi qu'à Jean-Claude Pradier, président de la Fédération de chasse du Tarn, qui a représenté la chasse avec audace, ferveur et dynamisme.

Toute l'équipe de l'Union Viracoise vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2021.



Nous espérons préparer la fête St Victor 2021 au plus vite, vous retrouver et vous accueillir, dans la convivialité, la joie et sous un beau soleil. Pour cela, nous avons, d'ores et déjà, réservé l'orchestre *Domingo* pour juillet prochain.

Toute l'équipe du Comité d'Animation Viracois vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2021.

COMITÉ D'ANIMATION VIRACOISE

En 2021, la fête n'en sera que plus belle !

En 2020, toutes les festivités ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire. Ce fut une année éprouvante pour toutes les personnes qui travaillent avec nous et nous permettent de réaliser notre fête : les orchestres, les traiteurs, les imprimeurs... Mais aussi tous ceux qui nous soutiennent et participent à ces moments conviviaux.

Cependant, il ne faut pas perdre espoir, nous retrouvons notre fête avec encore plus de plaisir.

Nous remercions les bénévoles, toujours présents, pour leurs idées et leur enthousiasme. Pour ceux qui ne font pas partie de notre association, nous vous invitons à nous rejoindre dans cette aventure.

Damien David

Damien David est artisan depuis maintenant 10 ans, il a commencé son activité en mai 2010 exactement .

Il a connu le monde du Bâtiment à 19 ans et s’est installé à 23 ans. Son entreprise Modern Céramique est spécialisée dans la pose de revêtements de sol et mur (carrelage, parquet...) et dans la réalisation de chappe traditionnelle. Depuis peu, Damien a diversifié son activité pour répondre au mieux aux attentes de ses clients. Désormais, il fait également du placo plâtre, de la peinture et de la pose de sanitaires afin de répondre plus rapidement aux projets de réhabilitation de salles de bain, par exemple.

Sa clientèle se situe plutôt dans les secteurs albigeois, gaillacois et carmausin.

Quels aspects de ton métier préfères-tu ?

« J’aime le contact avec la clientèle et leur satisfaction, la convivialité et les bonnes rencontres, démarcher et faire les devis mais aussi le côté décoration avec des conseils personnalisés pour la pérennité des matériaux ».

Quels sont les aspects un peu plus difficiles de ton activité ?

« Cela peut être le poids manipulé tous les jours et l’environnement du secteur du Bâtiment comme le froid, la poussière, mais, on fait avec, la contrainte est moindre quand on aime son métier ! »

Pour rénover ou rendre agréable un lieu, Damien est un artisan sérieux et minutieux dans son travail. Comme il dit *« je me vois plus comme un décorateur qu’un carreleur ».*

Il travaille avec d’autres artisans comme des maçons, des électriciens, des charpentiers qu’il n’hésite pas à recommander pour une satisfaction optimale de ses clients.

N’hésitez pas à le contacter au **06 18 38 04 09** ou par mail à l’adresse suivante **modern.ceramique@gmail.com**

Papa de deux adorables filles, dont la plus grande est à l’école de Virac, Damien s’est installé en famille dans le village pour retrouver la tranquillité de la campagne. Il s’implique dans la vie quotidienne de celui-ci en étant membre du conseil municipal. Fervent protecteur de la Nature et amoureux de la chasse, Damien s’investit pleinement dans la société de chasse viracoise où il est membre du bureau.

À gauche : Damien David - À droite : Alexandre Giuseppi



Alexandre Giuseppi

Alexandre Giuseppi est artisan depuis juin 2009, il a créé son entreprise Giuseppi BTP en se spécialisant dans le gros œuvre. Du terrassement à la toiture hors d’eau en passant par le terrassement de piscine ou encore l’assainissement, Alexandre assure tous les travaux de maçonnerie, du neuf à la rénovation. De formation agricole, puis d’une première expérience dans le BTP pour entrer dans le monde du travail, Alexandre n’en est plus sorti.

Soucieux de transmettre son savoir-faire, il forme actuellement un apprenti.

La majorité de sa clientèle se situe à Cagnac-les-mines, où il avait ses anciens locaux, et se fait de bouche à oreille.

Quels aspects de ton métier préfères-tu ?

« J’aime le rendu final et la satisfaction de la clientèle. Souvent je ne vois les clients qu’au début et à la fin des travaux ».

Quels sont les aspects un peu plus difficiles de ton activité ?

« Il est difficile de s’adapter au temps, parfois, on est trempé ! »

Alexandre travaille avec d’autres artisans comme Andrew Scott, spécialiste de la rénovation, et bien d’autres aux alentours de Virac.

Vous pouvez le contacter au **06 46 65 31 23** ou par mail à l’adresse suivante **giuseppibtp@gmail.com**

Alexandre est venu à Virac avec sa femme et ses trois garçons suite à un coup de cœur pour une maison à rénover à la Gauginié. C’est d’ailleurs Damien David qui lui a fait connaître cette ancienne ferme.

HISTOIRE DE LA CARRIÈRE CALCAIRE DE VIRAC

M. et M^{me} Pierre Alquier ont créé en 1979 un atelier de pierre de taille à Virac. Cet atelier qui portait le nom de MINASSIAN-ALQUIER avait conservé sa vocation artisanale et familiale : les époux ALQUIER exerçaient tous les deux la profession de tailleur de pierre et ne disposaient pas de personnel.

C'est en 1995, en raison d'une demande croissante d'ouvrages en pierre blanche locale, que Pierre Alquier sollicite l'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire sur la commune de Virac, sise « Combe de Fargues » sur une surface triangulaire de plus de deux hectares, déjà exploitée mais d'une manière non officielle et sur un sol en friche.

La carrière exploite un calcaire blanc de l'ère Tertiaire disposé en bancs épais de 0,40 à 0,80 mètres sous des blocs plus ou moins fracturés et dégradés de la roche mère.

Le gisement sera exploité sur une profondeur de 4 à 5 mètres. Le volume des matériaux exploitables est estimé à 28 500 m³.

L'exploitation est faite à ciel ouvert, le découpage des blocs est réalisé à l'aide de coins éclateurs, frappés à la masse après perforation de trous rapprochés. Les blocs ainsi obtenus ont un volume maximum de 1 m³.

En 2001, Andrew Scott a succédé à Pierre Alquier et développé l'entreprise. Il a créé un atelier employant jusqu'à neuf personnes qui réalisent un grand choix d'éléments architecturaux intérieurs ou extérieurs, taillés, façonnés et vieilliss, respectant les traditions et le savoir-faire ancestral des tailleurs de pierre.



Les différentes nuances du calcaire extrait de la carrière de Virac ont permis de rénover un grand nombre de bâtiments, comme dernièrement, les églises de Vieux, Saint-Salvy et plusieurs édifices du Vieil Albi. L'entreprise s'est aussi spécialisée dans les rénovations de façades avec des techniques anciennes de mortier à la chaux.

Andrew Scott est très attaché à l'exploitation de la carrière de Virac malgré les difficultés d'autorisation et surtout de normalisation des petites carrières, car pour lui, un tailleur de pierre se doit d'extraire sa matière première.

SOURCE : Association de Sauvegarde du Patrimoine Viracois—Documents et témoignage Andrew Scott
SITE INTERNET : scott-tailleur-de-pierre.sitego.fr





MAIRIE DE VIRAC

Le Bourg 81640 VIRAC

05 63 56 24 56 - mairiedevirac@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Mercredi de 14h à 17h - Vendredi de 9h à 12h

Secrétaire de mairie : Aurélie HAROS

Permanence de Madame le Maire

Mercredi de 14h à 16h ou sur rendez-vous

Mme le Maire : Aline REDO 06 81 24 71 18

Pour joindre le 1^{er} adjoint

M. Jacques AYMARD 06 13 59 71 92

INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

LOCATION SALLE DES FÊTES DE VIRAC

Contactez Abel POUGET au 06 87 49 69 00

Tarifs du week-end

habitants de Virac : 120 € toute l'année

habitants extérieur : 320 € l'été et 260 € l'hiver

Tarifs en semaine (pour 24h)

habitants de Virac : 68 €

habitants extérieur : 120 €

CENTRE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE DE CARMAUX

L'inscription individuelle permet d'emprunter 7 livres, 3 CD, 4 DVD et 3 revues.

Gratuit pour les – de 16 ans, lycéens, étudiants, personnes non imposables.

Horaires ouvertures

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

PISCINE INTERCOMMUNALE L'ODYSSÉE À CARMAUX

Habitants de la Communauté de Communes

Adulte : 3,90 € - abonnement de 10 entrées : 31 €

Enfant/Jeune : 2,90 € - abonnement de 10 entrées : 23 €

Habitants extérieur

Adulte : 4,90 € - abonnement de 10 entrées : 39 €

Enfant/Jeune : 3,90 € - abonnement de 10 entrées : 31 €

CLAP CINÉ

Tarif normal : 7,90 € - Tarif réduit : 6,50 €

Tarif - de 16 ans : 4,90 €

ÉCOLES

École de Virac : 09 72 35 96 54

École de Salles : 05 63 76 13 22

ÉLECTRICITÉ : SERC

Dépannages : 05 63 36 50 70

Administration : 05 63 80 13 40

EAU ET ASSAINISSEMENT

Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala

EAU / Administration & Dépannage : 05 63 76 20 70

ASSAINISSEMENT COLLECTIF /

Administration & Dépannage : 05 63 80 13 30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF /

M. Antoine Mugnai : 05 63 36 15 03

DÉCHETS MÉNAGERS ET TRI SÉLECTIF

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

05 63 80 50 40 - collecte.om@3c-s.fr

DECHETTERIES

Blaye, route de la Tronquié : 05 63 36 20 65

Les Cabannes, lieu-dit Féral : 05 63 56 19 01

Le Ségur, lieu dit le Lacas : 05 63 36 23 06

LA POSTE DE MONESTIÉS : 05 63 76 11 14

ADMR DE MONESTIÉS : 05 63 54 91 19

Locaux du SIVOM le lundi de 13h30 à 16h

Les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30

ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Maison du Conseil Départemental de Carmaux

05 63 80 22 30 sur rendez-vous

SERVICES AIDES PERSONNES ÂGÉES

APA N° 05 63 48 68 98 - N° vert APA : 0 800 80 201

ASSOCIATION SÉGA'LIENS

05 63 56 55 88 - www.cs-segalatarnais.org

URGENCES

SAMU : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Urgences Europe : 112